

Ecole maternelle GAILLON

Rue de GAILLON

91630 MAROLLES EN HUREPOIX

0169148606

PROCES VERBAL

COMPTE RENDU du Conseil d'école

Mardi 6 Novembre 2018 de 18h00 à 20h00

PARTICIPANTS :

Conseiller municipal : Chantal LETESSIER

Coordinatrice du service petite enfance : Mme Roxane MAROUZE (absente)

Responsable périscolaire : Mme Karine Flobert

Représentants de parents d'élèves : Mme Isabelle GOLDSPIEGEL, Mme Karine DUFRESNE, Mme LAUMONIER, Mr MAIGNAN

Enseignants : Mme Corinne PILLIS, Mme Catherine GRAVER-GURIB, Mme Sandra BAHIER, Mme Amandine GREMY, Mme Aurélie RICHARD, Mr Thibault JOYE

ATSEM : Mme Emilie PHONGSAVANH

Ordre du jour

VIE ADMINISTRATIVE

1-Présentation des effectifs de l'école et des nouvelles équipes (enseignants et parents d'élèves)

124 élèves sont répartis en 4 classes à ce jour.

Equipe pédagogique

Corinne PILLIS (directrice et enseignante) : PS 30 élèves déchargée le mardi par Mme Aurélie RICHARD

Catherine GRAVER: MS/GS 32 élèves -10 MS/22 GS

Amandine GREMY / Mr Thibault JOYE : 31 MS

Sandra BAHIER : PS/GS 31 élèves - 11PS /20GS

les représentants de parents d'élèves (4 titulaires/4 remplaçants)

Mme GOLDSPIEGEL, Mme DUFRESNE, Mr MAIGNAN, Mme LAUMONIER

Mme ZAYETS, Mr MAIMBOURG, Mme GUIHARD, Mme TAILLIEZ

Les ATSEMS

Lydie BARBIN, Sylviane MARECHAL, Lynda OUAAR, Emilie PHONGSAVANH

Un renfort ménage assuré par Elisabeth VERGER

AVS

AVS : auxiliaire de vie scolaire qui apporte une aide individuelle pour intégrer des enfants avec handicap

ou besoin particulier afin de favoriser leur autonomie. Cette aide est à la demande des parents par le biais de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées).⁴ AVS sont affectées dans l'école à ce jour.

Lydie gauguin cl 4

Cécile Courtin cl2

Viviane Pardo cl1

Nadège Falourd cl1 et 4

2 Communication avec les parents

Les informations aux parents sont transmises par le biais du cahier de liaison, des affichages, nous. Les parents doivent penser à récupérer les cahiers à la garderie et les rapporter signés dès que possible.

Une mailing liste par classe a été établie pour tous les parents qui ont donné leur adresse mail sur les fiches de renseignements et pourra être utilisée si information urgente ex : alerte neige comme année dernière mais difficile en cas de sortie de toute l'école (nécessité d'une personne au bureau)

3-Vote du règlement intérieur et charte de la laïcité

Le seul changement effectué cette année par rapport à l'année dernière concerne les horaires suite à la suppression de la demi-journée du mercredi.

Les horaires de l'école :

Matin : accueil de 8h20 à 8h30, sortie 11h30

Après-midi : accueil de 13h20 à 13h30 et sortie à 16h30.

La charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité et sera transmis aux parents.

Importance de justifier toutes les absences. Pour les vacances en dehors des vacances scolaires nous rappelons qu'il est nécessaire d'en demander l'autorisation auprès de l'inspection de l'éducation nationale.

4- Sécurité dans l'école et aux abords de l'école et plan Vigipirate

Trois exercices d'évacuation incendie sont prévus dans l'année, le premier s'est déroulé le 25 septembre.

Dans le cadre du PPMS (plan particulier de mise en sécurité concernant les risques majeurs), 3 exercices de simulation sont à faire dans l'année. (Dont 2 exercices PPMS / ATTENTAT) le 1^{er} réalisé le 6 novembre, le 2^{ème} sera réalisé le 14 février et le dernier de type confinement risques majeurs le 21 mai 2019

Ces exercices se font en partenariat avec la mairie, l'éducation nationale et la gendarmerie dans le cadre du plan Vigipirate.

Mesures prises dans le cadre du plan Vigipirate : Les parents n'entrent pas dans l'école, pas de transports publics, éviter les attroupements devant l'école, contrôle des entrées et des sorties (parents et personnes extérieures), présence de la police municipale pour la circulation.

Appel à la vigilance de tous en cas de comportements ou objets suspects, ne pas hésiter à signaler.

Les barrières ont été retirées devant l'école l'année dernière par la mairie afin de faciliter le stationnement cependant celui-ci est limité à 10 minutes et sert de dépose-minute. Il est contrôlé régulièrement par la police municipale.

QUESTIONS A LA MAIRIE

5-Fonctionnement des services périscolaires : horaires, équipe, projets

Demande des parents pour échanger avec le périscolaire

Valérie : responsable pédagogique

DE 7h30 à 8h30 : 4 adultes

Le midi : 8 adultes + responsable

Le soir : 6/7 adultes + responsable

Taux d'encadrement de 1 pour 10

Effectif moyen du soir : 60/70 enfants

Thème de l'année: Contes et légendes

classe 1 et Classe 4 mangent de 11h30 à 12h20

Classe 2 et 3 mangent de 12h20 à 13h20

Demande d'affichage d'un trombinoscope de tous les adultes travaillant au service enfance sur la commune de Marolles de la part des parents.

6-Point sur les travaux et aménagement dans l'école (tracés au sol,installation volet roulant aménagement sécurité...)

Demande de poses de films sur toutes les fenêtres des classes

Tracés au sol réalisés par les parents en juin dernier

Installation volet roulant dans le dortoir et film occultant sur la porte de secours. Projet de pose de volets roulants dans les classes en fonction du budget 2019.

Demande de pose de films sur toutes les fenêtres des classes pour limiter la vue de l'extérieur.

Aménagement sécurité : point sur la demande du mur d'enceinte. La demande est renouvelée chaque année, mais pas de retour de cette subvention à ce jour.

Aménagement parking extérieur. Etude réalisée mais pas retenue cette année , la demande sera renouvelée l'année prochaine.

Toilettes adultes ; Demande d'un plafond pour fermer les toilettes adultes pour plus d'intimité.

Demande de bacs en bois à plantation dans la cour dans le cadre de notre projet jardin. Installation d'un récupérateur d'eau à l'étude.

7 effectifs sur les maternelles de la commune : répartition en cas d'ouverture de classe

124 élèves = seuil d'ouverture

Prévisions 2019/2020 : 109

Pas de possibilité technique d'ouverture de classe sur Gaillon ; une ouverture de classe est possible sur la maternelle Vivier, dans les locaux existants. Réflexion sur la répartition des enfants entre les 2 écoles en cas d'ouverture pour ne pas avoir trop de différence d'effectifs par classe. Les enseignants et parents proposent des solutions pour éviter un déséquilibre en cas de comptage et d'ouverture l'an prochain : rue tampon et/ou dérogations possibles. La mairie refuse le système des dérogations mais va étudier le système d'une rue tampon.

VIE PEDAGOGIQUE

8 Les axes du projet d'école 2018/2019

Le projet d'école 2015/2019 comporte 3 orientations déclinées sur 4 ans (a été rallongé d'un an)

- améliorer la langue orale et écrite (étude de contes traditionnels en 2015/2016, l'écriture d'un conte en 2016/2017 les contes d'ailleurs pour 2017/2018),

Cette année, nous découvrirons et exploiterons différents albums en lien avec le jardin et les plantations.

- Organiser l'école pour que les enfants apprennent à mieux vivre ensemble

(Travailler sur les aménagements des lieux et des temps interclasses, notamment la cour de récréation, la BCD ...)

Cette année on prolonge l'action avec le jardin d'école (aménager certains espaces de l'école...)

-Développer l'imaginaire des enfants et leur créativité : cette année rencontre avec un auteur de littérature de jeunesse(Frédéric Stehr et Christine Naumann Villemin) et visite du salon du livre et de la jeunesse entre le 11 et le 17 mars 2019

9 projets de classe et actions pédagogiques

Un spectacle de Noël se déroulera le JEUDI 15 novembre matin à la salle des fêtes de Marolles intitulé
Du Rififi dans le jardin (COMPAGNIE la Cicadelle)

La chorale de l'école a lieu tous les lundis après-midi (participation à la représentation à l'école VIVIER
en fin d'année entre tous les enfants des 3 écoles)

La fréquentation des espaces de la commune a lieu le mardi à la salle de danse, le jeudi au Dojo et il y
aura aussi des sorties à la médiathèque planifiées dans l'année. Liaison GS/CP : un échange entre les GS
et CP reste à définir.

Une demi-journée « comme au CP » est aussi envisagée en juin.

Des échanges avec le RPA (résidence pour personnes âgées) sous forme de lectures animées par les
résidents sont aussi programmés dans l'année. Rencontres au sein de l'école (la première aura lieu le 15
nov après-midi)

Nous participerons également à une rencontre sportive organisée par l'USEP en janvier ou février nous
permettant de nous entraîner aux activités gymniques

Animations sur les contes et musiques des sages de l'Inde (NAMASTE) prévu en mars au sein de l'école

Une sortie de fin d'année au conservatoire des plantes de Milly avec animation est à l'étude

Une rencontre exposition / parents en fin d'année avec petite kermesse en projet également.

10- Point sur la coopérative scolaire

Changement de mandataire : Catherine GRAVER GURIB prend la relève de Mme BAHIER.

Solde en début d'année : 1318 ,03 euros

Recettes :

Don du magasin LIDL chèque(627euros)+bons d'achats (320 euros) en fin d'année dernière

A venir :

1^{er} appel de dons (coopérative scolaire)

vente des photos

Dépenses :

A venir :

Cotisations OCCE environ 200 euros

USEP : cotisation environ 800 EUROS (participation à la rencontre de gymnastique)

Une petite participation sera demandée aux parents avant la sortie

Régie d'avance par classe : 150 euros x 4 : 600 euros

Dépenses prévues : financement de la sortie de fin d'année ,sortie salon du livre, achat matériel /
équipement PROJET JARDIN

Prochain **Conseil d'école** prévu le **15 mars 2019**

Fait à Marolles en Hurepoix, le 20 novembre 2018

La secrétaire de séance : Sandra BAHIER
La directrice : Corinne PILLIS